

COMU2M1 - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Le master vous offre:

- une initiation aux théories et méthodes des sciences de l'information et de la communication ;
- une spécialisation dans un des grands domaines de l'information et de la communication ;
- une formation qui intègre vos savoirs et vos questionnements dans le champ de la communication ;
- une approche pédagogique adaptée et originale.

Votre profil

Vous

- êtes diplômé-e du 2e cycle universitaire et vous souhaitez acquérir une formation complémentaire ;
- voulez réorienter votre carrière ou désirez obtenir un titre universitaire pour pouvoir progresser dans votre entreprise ;
- désirez acquérir une expertise et des compétences professionnelles dans un des grands champs de la communication.

Votre futur job

Nos diplômé-es trouvent un emploi dans : le journalisme (écrit, radio, télé, multimédia) ; la publicité sociale, la vulgarisation scientifique, la prévention, l'éducation aux médias, la formation par les médias ; la conception et la réalisation de médias numériques; l'analyse des médias, la recherche et l'enseignement; l'animation et la médiation culturelle; le secteur culturel et audiovisuel; les associations oeuvrant dans le champ culturel et interculturel, etc.

Votre programme

Le programme du Master 60 en information et communication est constitué de 60 crédits répartis de la manière suivante :

- un tronc commun constitué de :

- un mémoire et, pour les étudiant-es non titulaires d'un master, un séminaire d'accompagnement du mémoire
- un cours de Parcours multimédia (5 crédits)
- selon le profil de l'étudiant-e, 5 ou 10 crédits d'activités choisies dans une liste proposée.

- une option (30 crédits) parmi :

- Education aux médias ;
- Culture ;
- Ecole de Journalisme de Louvain ;
- Recherche en sciences de l'information et de la communication.

Le programme du master 60 en information et communication s'adresse prioritairement aux étudiant-es possédant un master universitaire et propose une spécialisation dans quatre domaines de la communication.

L'option "Ecole de journalisme de Louvain" vise à préparer les étudiant-es à travailler dans les médias d'information à la fois en développant les compétences d'écriture et de réalisation de productions journalistiques écrites, sonores, audiovisuelles et multimodales, tout en permettant aux étudiant-es de comprendre les contextes socioéconomiques et politiques traversant les métiers et pesant sur le secteur de l'information.

L'option "Education aux médias" forme les étudiant-es aux compétences nécessaires pour ce champ professionnel varié (enseignement, associations d'éducation aux médias, le secteur public notamment). Les cours permettent d'appréhender les enjeux de l'éducation aux et par les médias, mais développent également les compétences de création de séquences formatives ou de dispositifs à effets éducatifs.

L'option "Culture" constitue une approche originale de la culture médiatique et populaire. Les étudiant-es se spécialiseront dans les études des contenus médiatiques et culturels, tout en étant capables de situer ces créations dans les contextes de production et de réception. Les questions de genre, de diversité et d'interculturalité mais aussi les analyses narratologiques sont centrales dans cette option.

L'option "Recherche en sciences de l'information et de la communication" s'adresse en priorité aux étudiant-es post-master qui souhaitent parfaire leur formation dans le domaine de la recherche en sciences de l'information et de la communication en vue d'accéder au 3ième cycle en information et communication.

- **CS - CULT 4** Maîtriser les connaissances théoriques et les enjeux de la recherche sur les cultures populaires et médiatiques.

CS - Recherche Compétences spécifiques à l'option « Recherche en sciences de l'information et de la communication » :

- **CS - RECH 1** Un premier axe (LCOMU 2100, LCOMU 2101, LCOMU2160, LCOMU2102) permettra aux étudiant-es de:
 - **CS - RECH 1.1** Approfondir leurs connaissances épistémologiques sur la constitution du savoir en sciences de l'information et de la communication,
 - **CS - RECH 1.2** Développer une connaissance transversale des enjeux contemporains de la recherche dans les différents sous-domaines qui composent les sciences de la communication,
 - **CS - RECH 1.3** Comprendre les enjeux de structuration des SIC au regard des autres sciences sociales,
 - **CS - RECH 1.4** Approfondir l'état de l'art sur une problématique particulière en lien avec son projet de recherche (mémoire).
- **CS - RECH 2** Un deuxième axe (LCOMU 2810, LANTR2000) permettra aux étudiant-es de renforcer leurs compétences méthodologiques tant en analyse de données quantitatives qu'en analyse de données qualitatives.

CG - Compétences générales

Un-e étudiant-e diplômé-e de master 60 en information et communication et déjà titulaire d'un master sera capable de :

- **CG 1** Analyser et évaluer les objets et processus de communication dans différents contextes sociaux, politiques et culturels afin de rendre compte de leur efficacité et des enjeux sociaux, politiques et culturels qu'ils révèlent et produisent.
- **CG 2** Exprimer ses idées oralement, par écrit et au travers de supports multimédia de manière cohérente et convaincante en respectant la déontologie propre à sa profession.
- **CG 3** Adapter ses messages à divers publics.
- **CG 4** Agir clairement, de manière critique et créative pour gérer une situation de communication.
- **CG 5** Travailler efficacement en groupe et en équipe en respectant leurs partenaires.
- **CG 6** Démontrer un niveau élevé de compétence professionnelle dans le domaine des options choisies.

CS - Education Compétences spécifiques à l'option « Education aux médias » :

- **CS - EDU 1** Connaître les principaux dispositifs médiatiques socio-éducatifs et de vulgarisation, et leurs enjeux en termes de connaissances ;
- **CS - EDU 2** Identifier le secteur d'activité de l'Éducation aux Médias et les modes d'interventions éducatives qui s'y déploie ;
- **CS - EDU 3** Savoir évaluer les effets éducatifs de dispositifs médiatiques et de vulgarisation au regard de typologies ad hoc ;
- **CS - EDU 4** En tant que collaborateur, concevoir, gérer et évaluer des dispositifs médiatiques et des documents destinés à produire des effets éducatifs ou d'apprentissage sur divers publics (sensibilisation, prévention, promotion, formation, enseignement, appropriation, etc.) :
 - **CS - EDU 4.1** Identifier les solutions communicationnelles adaptées à un problème individuel ou social ;
 - **CS - EDU 4.2** Choisir une stratégie éducative et éventuellement ludique ;
 - **CS - EDU 4.3** Scénariser un message ou un dispositif socio-éducatif ;
 - **CS - EDU 4.4** Développer techniquement et graphiquement ce dispositif ;
 - **CS - EDU 4.5** Travailler en coopération au sein d'une équipe professionnelle multidisciplinaire ;
 - **CS - EDU 4.6** Adopter une méthode de travail rigoureuse basée sur des méthodologies de conception éprouvées ;
 - **CS - EDU 4.7** Accompagner la diffusion et la valorisation de votre production ;
 - **CS - EDU 4.8** Concevoir des critères d'évaluation basés sur des indicateurs repérables ;
 - **CS - EDU 4.9** Relever les indicateurs ou exploiter des indicateurs existants ;
 - **CS - EDU 4.10** Synthétiser les résultats sous forme visuelle et intelligible ;
 - **CS - EDU 4.11** Proposer des pistes d'amélioration de la conception au regard de l'analyse.
- **CS - EDU 5** Comprendre des rapports de recherche et formuler des thématiques susceptibles de faire évoluer les pratiques éducatives.

CS - EJL

Compétences spécifiques à l'option « Ecole de journalisme de Louvain » :


- **CS - EJL 1** Maîtriser les techniques et les démarches journalistiques de chacun des médias, comme du journalisme intégré dans une organisation multimédia.
- **CS - EJL 2** Maîtriser la création, l'organisation et la réalisation de productions journalistiques dans toutes leurs dimensions.
- **CS - EJL 3** Maîtriser les techniques de production et d'écriture de narrations journalistiques de temps bref et de temps long.
- **CS - EJL 4** Maîtriser les enjeux socio-économiques de l'information jusque dans leurs dimensions d'organisation et de gestion.
- **CS - EJL 5** Maîtriser la culture critique du journalisme dans ses dimensions de connaissance d'actualité, d'histoire et de sociologie du journalisme.
- **CS - EJL 6** Maîtriser les enjeux théorique et pratiques de la régulation légale, déontologique et éthique des médias.
- **CS - EJL 7** Maîtriser les connaissances et les cadres critiques nécessaires à la compréhension des enjeux socio-politiques de l'information.

CS - Culture

Compétences spécifiques à l'option « Culture » :

- **CS - CULT 1** Comprendre les spécificités des cultures médiatiques et populaires, de ses contenus, de ses contextes et de production, de ses contextes et usages de réception ;
- **CS - CULT 2** Comprendre les enjeux traversant les cultures populaires et médiatiques, particulièrement ceux de genre et de diversité et d'interculturalité et pouvoir en analysant les productions et dispositifs avec ces perspectives ;
- **CS - CULT 3** Maîtriser les outils qui permettent d'analyser les contenus de ces cultures populaires et médiatiques, les systèmes et contextes de production, les usages et contexte de réception ;
- **CS - CULT 4** Maîtriser les connaissances théoriques et les enjeux de la recherche sur les cultures populaires et médiatiques.

CS - Recherche Compétences spécifiques à l'option « Recherche en sciences de l'information et de la communication » :

<p>⌘ LANTR2045</p>	<p>Anthropologie politique: rapports de pouvoir et modes de résistance</p>	<p>Bénédicte Fontaine (supplée Jacinthe Mazzocchetti) Jacinthe Mazzocchetti</p>	<p>PK [q2] [20h] [5 Crédits] </p>
<p>⌘ LSOC2002</p>			

Education aux médias [30.0]

-
-

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

COMU2M1 - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Les conditions d'accès aux programmes de masters sont définies par le décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Tant les conditions d'accès générales que spécifiques à ce programme doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Sauf mention explicite, les bacheliers, masters et licences repris dans ce tableau/dans cette page sont à entendre comme étant ceux délivrés par un établissement de la Communauté française, flamande ou germanophone ou par l'Ecole royale militaire.

SOMMAIRE

- > [Conditions d'accès générales](#)
- > [Conditions d'accès spécifiques](#)
- > [Bacheliers universitaires](#)
- > [Bacheliers non universitaires](#)
- > [Diplômés du 2^e cycle universitaire](#)
- > [Diplômés de 2^e cycle non universitaire](#)
- > [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- > [Accès sur dossier](#)
- > [Procédures d'admission et d'inscription](#)

Conditions d'accès spécifiques

L'admission à ce diplôme est régie conformément au décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études .

En plus de remplir les conditions d'accès décrites ci-dessous, les candidats devront apporter la preuve d'une maîtrise suffisante de la langue française (niveau C1 du [Cadre européen commun de référence](#)).

Conditions générales d'accès

Conformément aux [conditions générales d'accès](#), ont un accès direct les titulaires porteurs d'un des grades académiques de la Communauté française de Belgique suivants :

- un grade académique de premier cycle du même cursus;
- un diplôme universitaire de premier cycle reconnu comme comprenant les 108 crédits suivants :

Economie et gestion (9 crédits)

Droit (9 crédits)

Informatique et Méthode (18 crédits)

Autres sciences humaines (30 crédits)

Information et communication (27 crédits)

Langues (15 crédits)

- un diplôme universitaire de second cycle (moyennant l'ajout possible d'enseignements supplémentaires obligatoires).

Selon le parcours antérieur de l'étudiant, le jury peut conditionner l'accès au master à l'ajout d'enseignements supplémentaires obligatoires (maximum 60 crédits) au programme.

Bacheliers universitaires

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
Bacheliers universitaires de l'UCLouvain			
Bachelier en information et communication (Louvain-la-Neuve)		Accès direct	
Bachelier en information et communication (Mons)			
Bachelier en information et communication (St-Louis Bruxelles)			
Bachelier en information et communication (français-anglais) (St-Louis Bruxelles)			

<p>Bachelier en langues et lettres anciennes, orientation classiques</p> <p>Bachelier en langues et lettres anciennes, orientation orientales</p> <p>Bachelier en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale (Louvain-la-Neuve)</p> <p>Bachelier en langues et lettres anciennes et modernes</p> <p>Bachelier en langues et lettres modernes, orientation germaniques (Louvain-la-Neuve)</p> <p>Bachelier en langues et lettres modernes, orientation générale (Louvain-la-Neuve)</p> <p>Bachelier en histoire de l'art et archéologie, orientation générale</p> <p>Bachelier en sciences religieuses</p>	Avec la Mineure en information et communication	Accès moyennant compléments de formation	<p>S'il la considère suffisamment complète, le Service des inscriptions de l'UCLouvain se chargera d'introduire, auprès de la faculté, la demande d'inscription sollicitée par l'étudiant-e afin d'obtenir sa décision.</p> <p>Unités d'enseignement supplémentaires intégrées au programme de master: LCOMU 1212: Approches qualitatives en information et communication [15,310] (5 crédits)</p>
Autre bachelier	Programme ne répondant pas aux conditions générales d'accès	Accès sur dossier	Maximum 60 crédits d'enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master. Voir conditions complémentaires d'accès
Autre bachelier	Programme répondant aux conditions générales d'accès, en tenant compte d'une éventuelle mineure en information et communication	Accès sur dossier	Maximum 60 crédits d'enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master. Voir conditions complémentaires d'accès
Autres bacheliers de la Communauté française de Belgique (bacheliers de la Communauté germanophone de Belgique et de l'Ecole royale militaire inclus)			
Bachelier en Information et communication		Accès direct	
Autre bachelier	Programme répondant aux conditions générales d'accès	Accès sur dossier	Maximum 60 crédits d'enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master. Voir conditions complémentaires d'accès
Autre bachelier	Programme ne répondant pas aux conditions générales d'accès	Accès sur dossier	Maximum 60 crédits d'enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master. Voir conditions complémentaires d'accès
Bacheliers de la Communauté flamande de Belgique			
Bachelor in de communicatiewetenschappen		Accès direct	
Autre bachelier	Programme répondant aux conditions générales d'accès	Accès sur dossier	Maximum 60 crédits d'enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master. Voir conditions complémentaires d'accès
Autre bachelier	Programme ne répondant pas aux conditions générales d'accès	Accès sur dossier	Maximum 60 crédits d'enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master. Voir conditions complémentaires d'accès
Bacheliers étrangers			

Tout bachelier	Programme répondant aux conditions générales d'accès	Accès sur dossier	Maximum 60 crédits d'enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master. Voir conditions complémentaires d'accès
Tout bachelier	Programme ne répondant pas aux conditions générales d'accès	Accès sur dossier	Maximum 60 crédits d'enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master. Voir conditions complémentaires d'accès

Bacheliers non universitaires

> En savoir plus sur les [passerelles](#) vers l'université

Aucune passerelle entre votre diplôme initial et ce master n'est prévue par l'Arrêté du Gouvernement. Peut-être avez-vous néanmoins accès à ce master, éventuellement moyennant l'ajout d'enseignements supplémentaires à votre programme. Veuillez vous adresser à la faculté qui organise ce master afin de connaître les démarches à effectuer. Les demandes de renseignements complémentaires concernant l'admission sont à adresser à [Laurence Minguet](#).

Diplômés du 2° cycle universitaire

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
Licenciés			
Licence en Information et communication		Accès moyennant compléments de formation	Ajout d'un prérequis lié au choix de l'option pour les étudiants n'ayant pas suivi une mineure en information et communication
Toute licence		Accès moyennant compléments de formation	Ajout d'un prérequis lié au choix de l'option pour les étudiants n'ayant pas suivi une mineure en information et communication
Masters			
Tout master 60	Programme répondant aux conditions générales d'accès ou programme de niveau similaire	Accès sur dossier	Maximum 60 crédits d'enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master. Voir conditions complémentaires d'accès
Tout master 120		Accès moyennant compléments de formation	A l'exception du Master 120 en information et communication délivré en Communauté française de Belgique Ajout d'un prérequis lié au choix de l'option pour les étudiant n'ayant pas suivi une mineure en information et communication

Diplômés de 2° cycle non universitaire

Aucune passerelle entre votre diplôme initial et ce master n'est prévue par l'Arrêté du Gouvernement. Peut-être avez-vous néanmoins accès à ce master, éventuellement moyennant l'ajout d'enseignements supplémentaires à votre programme. Veuillez vous adresser à la faculté qui organise ce master afin de connaître les démarches à effectuer. Les demandes de renseignements complémentaires concernant l'admission sont à adresser à [Laurence Minguet](#).

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

> Il est possible, à certaines conditions, de valoriser son expérience personnelle et professionnelle pour intégrer une formation universitaire sans avoir les titres requis. Cependant, la valorisation des acquis de l'expérience ne s'applique pas d'office à toutes les formations. En savoir plus sur la [Valorisation des acquis de l'expérience](#).

Plus d'informations sur la [Valorisation des acquis de l'expérience à l'Ecole de communication](#)

Accès sur dossier

L'accès sur dossier signifie que, sur base du dossier soumis, l'accès au programme peut soit être direct, soit nécessiter des compléments de formation pour un maximum de 60 crédits ECTS, soit être refusé.

Les étudiants titulaires d'un grade académique de 1er (minimum 3 ans ou 180 crédits) ou 2ème cycle (minimum 5 ans ou 300 crédits) en information et communication ou dans une discipline des sciences humaines, délivré par une université hors Europe reconnue par l'AUF (voir <https://www.whed.net/home.php> et https://www.auf.org/les_membres/nos-membres/), doivent avoir obtenu au moins 70% (ou 14/20) de moyenne pour l'ensemble des années universitaires de leur 1er cycle réussies dans leur université d'origine pour avoir la possibilité de demander leur admission au programme de master en information et communication (60).

Ces critères seront appliqués strictement, ce qui signifie que les dossiers qui ne les remplissent pas seront écartés d'office.

Les étudiants admis suivront les 60 crédits du master dans leur intégralité. Si leur parcours antérieur est jugé incomplet, des enseignements supplémentaires peuvent être ajoutés à leur programme.

Procédures d'admission et d'inscription

Consultez le [Service des Inscriptions de l'université](#).

PÉDAGOGIE

Le Master 60 s'adresse prioritairement à un public ayant déjà suivi une formation de second cycle. Il propose donc une formule pédagogique adaptée et originale. L'étudiant-e est invité-e à réaliser de nombreuses activités pédagogiques, individuellement et en groupe. Ces activités font l'objet d'évaluations continues et régulières.

De nombreux cours proposent une approche intégrée qui se traduit parfois dans un horaire commun au sein duquel l'étudiant-e progressera, à partir d'un même objet, à la lumière de regards et de pratiques diverses et complémentaires. Le Master propose une pédagogie active, exigeante pour l'étudiant-e, mais particulièrement adaptée aux attentes d'un public ayant déjà fait la preuve de ses capacités universitaires.

Modalités qui contribuent à favoriser l'interdisciplinarité :

La spécificité des sciences de l'information et de la communication favorise naturellement l'interdisciplinarité. Les formations diverses des enseignant-es en sont le reflet et la garantie. En outre, le recrutement spécifique des étudiant-es s'inscrivant à ce Master 60 assure une réelle interdisciplinarité. Les formations préalables des étudiant-es sont sollicitées au sein des diverses activités. Non seulement des étudiant-es issus-es de formations en lettres, sciences humaines et sciences exactes se côtoient jusque dans la réalisation de travaux théoriques et pratiques, mais ils sont invité-es à implanter leurs savoirs et leurs questionnements dans le champ de la communication.

Variété de stratégies d'enseignement (y compris l'e-learning) :

Selon les matières enseignées, la pédagogie privilégie l'acquisition de connaissances et de capacités d'analyse. Dans tous les cas, elle vise à l'apprentissage d'une autonomie intellectuelle et pratique. Cette dernière sera plus particulièrement recherchée dans la réalisation de projets et de travaux, individuels et de groupe. Le recours aux "technologies de l'intelligence" est un des piliers de la pédagogie mise en place: s'agissant d'une formation à la communication, l'étudiant-e est à la fois initié-e aux technologies et logiciels appropriés aux pratiques de son secteur et invité-e à les utiliser dans le suivi de son programme. Certains enseignements ou parties de cours exploitent ainsi les possibilités de la plateforme Moodle ou de sites intranet créés à cette fin.

Diversité de situations d'apprentissage :

L'étudiant-e est invité-e à participer à des activités d'enseignement classiques : cours ex cathedra, séminaires et ateliers. Il -elle réalisera des travaux individuels et de groupe. Il-elle sera évalué-e de manière continue et de façon plus ponctuelle, en session d'examens. Il-elle sera également amené-e à réaliser un mémoire ou un mémoire-stage. Enfin, de nombreux cours proposent des démarches d'e-learning (mise à disposition de ressources et d'exercices, gestion pédagogique, partage et évaluation collective de travaux).

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au [règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Des examens écrits et oraux visent à contrôler le niveau d'acquisition et de maîtrise des concepts, théories, données de base et savoir-faire dans les différentes disciplines concernées.

Les activités pédagogiques (exercices) font l'objet d'une évaluation continue. En outre, l'utilisation d'outils pédagogiques multimédia permet un apprentissage partiellement à distance qui inclut régulièrement des procédures d'autoévaluation.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

Le programme du Master 60 en information et communication, à l'inverse des Master 120 en communication, en journalisme et en STIC, ne propose pas de projets de mobilité.

Par son originalité sur le marché de la formation européenne, il apparaît comme une offre attractive pour des étudiant-es étranger-es désireux-ses de compléter une formation initiale.

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Le master 60 en information et communication donne accès à l'[Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur \(information et communication\)](#).

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Entité

Entité de la structure

Dénomination

SSH/ESPO/COMU

Ecole de Communication (COMU)

Faculté	Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication (ESPO)
Secteur	Secteur des sciences humaines (SSH)
Sigle	COMU
Adresse de l'entité	Ruelle de la Lanterne magique 14 - bte L2.03.02 1348 Louvain-la-Neuve Tél: +32 (0) 10 47 27 97 - Fax: +32 (0) 10 47 30 44 https://uclouvain.be/fr/facultes/espo/comu
Site web	
Responsable académique du programme:	Suzanne Kieffer
Jury	<ul style="list-style-type: none">• Présidente: Suzanne Kieffer• Secrétaire: Benoît Grevisse
Personne(s) de contact	<ul style="list-style-type: none">• Informations pour les étudiant-es: Geneviève Parent• Informations pour les futurs étudiants: Laurence Minguet